

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
1 an... 16
6 mois... 8
Poste : 35 fr.
1 an... 18
6 mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 30 MARS 1886

LA RÉVOLUTION EN BELGIQUE.

Il serait puéril de vouloir se dissimuler l'importance de ce mouvement, qui est dirigé contre la propriété et qui fait appel aux passions les plus basses et les plus féroces.

Les mêmes causes amènent les mêmes résultats : chez nos voisins, comme chez nous, les bourgeois organisés en société secrète, contre la religion, dans la franc-maçonnerie, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour arracher la foi du cœur des populations ; les libéraux belges, qui ont d'ailleurs le plus profond mépris pour le peuple et ne voudraient, à aucun prix, d'une extension du droit de suffrage, se félicitaient de voir se propager l'irrégion et se fonder, parmi les ouvriers, des associations de solidaires, des sociétés d'affranchis.

Il en a été de même en France où la bourgeoisie républicaine a fait de la guerre au catholicisme le fondement même de son programme.

Aujourd'hui les ouvriers français, comme les ouvriers belges, constitués, à l'imitation de la franc-maçonnerie, en une série d'associations fédérées entre elles, forment une vaste organisation qui s'est préparée silencieusement, mais avec un remarquable esprit de suite, pour livrer à la bourgeoisie la bataille dans laquelle ils comptent bien remporter la victoire.

Tous les centres ouvriers sont fédérés entre eux.

Chose significative, le mouvement a éclaté le 18 mars, jour anniversaire de la proclamation de la Commune de Paris, et il a éclaté sur un point où l'Internationale a toujours été très-puissante. Les meneurs paraissent être des étrangers. En tous cas, il est certain que les révoltés ont obéi à un

mot d'ordre, que le soulèvement s'est propagé dans le centre industriel de Charleroi avec une extrême rapidité, que l'armée de l'émeute s'est trouvée immédiatement organisée et a suivi un plan de campagne tracé d'avance. Il ressort de ces faits un enseignement qu'on fera bien de méditer non-seulement en Belgique, mais dans les pays voisins de la Belgique.

L'état intérieur de la France est, on le comprend, un encouragement pour les socialistes de Belgique. Ils comptent sur la solidarité qui existe aujourd'hui entre les divers centres ouvriers et ils espèrent que l'exemple d'énergie qu'ils donnent, en ce moment, sera suivi en France et, venant à point en aide aux grévistes de Decazeville, provoquera un mouvement général.

Voilà quelle est la situation. C'est à ces dangers que nous ont conduits les hommes qui nous gouvernent.

Les meneurs des grèves en Belgique et à Decazeville ont fait des ouvertures aux socialistes anglais dans le but d'amener une grève générale simultanée.

Les socialistes anglais entreraient volontiers dans la combinaison, mais les Trades Unions sont opposées à une entente avec les classes ouvrières du continent.

Voici les nouveaux détails sur les troubles en Belgique :

La situation est toujours aussi grave dans le bassin de Charleroi. Dans cet arrondissement, dont le sol est très-riche en houille, pierres, minerais de fer, il y a 150 sièges d'exploitation de la houille, occupant 40,000 ouvriers ; plus de 400 usines métallurgiques pour la fabrication de la fonte, fonderies, laminoirs, occupant 40,000 ouvriers ; un grand nombre de verreries, clouteries, ateliers de constructions et carrières.

Charleroi, 29 mars.

Une collision sanglante a eu lieu cette nuit à la fosse Sébastopol, où les grévistes voulaient s'introduire.

La troupe a fait feu deux fois. Deux grévistes ont été tués et un grand nombre

blessés grièvement. Les autres ont été mis en fuite.

Des patrouilles de cavalerie partent dans toutes les directions.

Gilly est une seconde fois envahi par de nouvelles bandes ; les châteaux de MM. Moudron, Lambert, Gilliaux et Clercx sont cernés ; des troupes sont parties pour les dégager.

Des bandes de grévistes se dirigent sur Ligny, Saint-Amand et Sombreffe pour y arrêter le travail.

Des troupes sont envoyées à Louvière, où tout meeting vient d'être interdit.

De petites bandes continuent à se livrer à des actes de brigandage, mais s'enfuient devant les troupes ou les patrouilles bourgeoises sont organisées partout.

C'est ainsi qu'une patrouille de paysans a refoulé hier une bande, après avoir tué un émeutier.

Le procureur du roi a autorisé les habitants paisibles à défendre leur domicile par tous les moyens.

Liège, 29 mars.

La prison principale de Liège est tellement encombrée de détenus qu'on a dû en transférer une partie dans un autre établissement.

On remarque beaucoup d'Allemands parmi les prisonniers.

Un grand nombre des individus arrêtés étaient porteurs de revolvers chargés.

Bruxelles, 29 mars.

Ordre vient d'être donné de verser les élèves des écoles militaires dans les régiments.

Les rapports qui sont centralisés par le ministère de l'intérieur confirment la nouvelle que les socialistes belges sont conduits et conseillés par des anarchistes allemands et quelques nihilistes russes. La police de sûreté surveille actuellement une maison de Saint-Josse-ten-Node d'où l'on soupçonne que partent les ordres. Cette maison est habitée par des Allemands qui étaient sous la surveillance de la haute police depuis quelque temps déjà.

Chronique générale.

A part les nouvelles de Belgique, toujours graves et de plus en plus inquiétantes et sans espoir, rien de particulier à signaler.

Il est peu probable que la discussion du budget puisse commencer avant quinze jours.

La commission se montre peu disposée à traiter séparément la question de l'emprunt que le gouvernement aurait désiré voir voter avant Pâques.

M. Clémenceau a déclaré à ses amis politiques qu'il était absolument décidé à combattre la proposition d'emprunt déposée par le gouvernement. Son avis est partagé par les onze membres de l'extrême gauche qui font partie de la commission du budget, auxquels on peut ajouter les cinq députés indépendants qui n'ont pas donné leur voix à M. Rouvier.

Le Sénat a voté les articles 27 et 43 de la loi sur l'enseignement primaire.

Tous les amendements ont été repoussés, cela va sans dire ; les inventeurs et les partisans de la loi poussent droit devant eux, sans s'attarder aux objections ni aux considérations qui tiennent à la justice, à l'impartialité, à la dignité humaine.

En séance, plusieurs sénateurs, émus par le scandale qui s'est produit lors du vote sur l'amendement Barbey, ont cherché le moyen de prévenir le retour de semblables infamies.

MM. Halgan et de Ravignan ont déposé une proposition tendant à ce que, en cas de pointage d'un vote, le résultat ne soit proclamé qu'après avoir été affiché un quart d'heure dans la salle des conférences.

Ce moyen de vérifier les fraudes ne sera probablement pas du goût du gouvernement et des escamoteurs à ses gages : aussi est-il peu probable que la vergogne l'emporte sur l'intérêt et que la proposition soit adoptée.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA

Par Jacques BRET

Au château, personne ne troubla le repos de Livadia, qu'on supposait dormir profondément. Vers midi, seulement, comme on allait servir le principal repas, son père frappa à la porte de sa chambre. La jeune fille était devant son miroir, elle achevait de placer dans ses cheveux des fleurs fraîches qu'elle avait cueillies à sa fenêtre. En voyant entrer le comte, elle courut vers lui, et l'entourant de ses deux bras :

— Bonjour, père, dit-elle ; comment êtes-vous ce matin ? Oh ! la grande nouvelle que tante Pradine m'a annoncée hier soir. J'en ai rêvé ! C'est bien vrai, nous partons ?

— Oui, nous allons partir, enfant, dit le comte en passant silencieusement sa main sur la tête de sa fille... Cela te fait donc grand plaisir ?

— Vous le voyez, père... seulement je vous demanderais une grâce : que ce soit le plus tôt possible !

— C'est mon désir, et, comme d'habitude, nous nous rencontrons dans un même sentiment.

— Demain, voulez-vous ?

Le comte sourit de l'impétuosité de sa fille.

— Demain, c'est impossible, enfant, mais dans huit jours, je te le promets.

— Huit jours ! c'est bien long ! mais si c'est nécessaire, je saurai attendre. Nous autres Russes, nous sommes faits de courage et de ténacité, n'est-ce pas, père ?

— Qui le dirait en te regardant ? répondit-il.

Livadia se retourna et se vit dans la glace. Quand elle le voulait, tout était suave, gracieux, caressant dans son délicieux visage, dans sa taille souple et élégante ; cette pure beauté ne semblait envelopper qu'une âme d'enfant, douce comme un rayon de lune, et bien téméraire eût paru celui qui en aurait autrement jugé.

Livadia sourit et descendit au bras de son père s'asseoir pour une des dernières fois en face de tante Pradine dans la sombre salle à manger du château, tout entourée des nombreux portraits de ses ancêtres.

Le même jour, le comte Nelsor eut une entrevue avec le comte Durkine pour la vente du château. Le vieux Slave apporta dans cette affaire la fierté qui ne le quittait jamais et déclara, avant d'entrer en pourparlers, qu'il exigeait une condition : un secret absolu jusqu'après son départ. Il entendait quitter ses terres comme un seigneur qui part pour un voyage de quelques mois et non comme un homme ruiné qui réalise les restes de sa

fortune. D'ailleurs, ces restes étaient encore fort beaux. Le vieux Nelsor et la tante Pradine avaient été prévoyants et n'avaient pas attendu que le désastre fût complet avant de rétablir l'édifice. Le comte Durkine, qui savait à quoi s'en tenir, accepta tout ce que voulut son voisin, et le contrat fut signé.

Quand Nelsor tint sous ses yeux ce monceau d'argent, il ne put se défendre d'un mouvement de joie. Les quelques hésitations et le chagrin qu'il avait eus parfois de se séparer de son domaine s'évanouirent entièrement.

II

Tante Pradine était enchantée ; elle s'attribuait secrètement la plus large part de cette décision, et, comme elle seule connaissait la France, il lui semblait qu'elle était appelée à en faire les honneurs à son frère et à sa nièce. Tout ce que son cœur de vieille fille renfermait de rêves déçus, d'ambitions inassouvies, de téméraires et irréalisables projets, s'était concentré sur ce nouvel arrangement de vie avec une passion qu'on eût dite d'un autre âge. Ce fut avec une activité fébrile qu'elle donna tous les ordres pour le départ et en surveilla l'organisation. Pendant huit jours, tante Pradine fut partout à la fois ; elle fit mettre en caisse la vieille argenterie de famille si richement armoriée, les diamants et les fourrures de la comtesse, sa belle-sœur, et quelques étoffes

de prix rapportées de Turquie par le comte Nelsor ; dans un voyage de jeunesse. Elle s'occupait même des vêtements de Livadia, qui, en proie maintenant à une prostration singulière, ne pensait à rien, n'avait de goût à rien. Quand la vieille fille lui disait avec empressement :

— Voyons, Lyda, mon enfant, il faut songer au départ, à tout ce que tu désires emporter.

Livadia répondait avec impatience :

— Mais je vous l'ai dit, ma tante, ce coffret sous mon bras, et Pérolef, mon cheval cosaque.

Malgré tous ses efforts, Pradine n'en put tirer davantage et dut penser elle-même à ce qui était nécessaire à sa nièce. Livadia passa la plus grande partie de cette semaine accoudée à sa fenêtre, les yeux perdus dans les steppes. Elle n'exprima pas un désir, pas un regret. Un matin elle prit l'argent que son père lui avait donné pour ses fantaisies de voyage et le distribua entièrement à ceux qui l'avaient servie. Ces pauvres gens pleuraient et la bénissaient. Son père ne put s'empêcher de la blâmer de sa folle générosité.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, tu agis sans discernement, car tu n'as rien donné à Nariska. Je sais qu'elle va nous suivre ; mais, malgré sa fidélité, elle doit avoir de la peine à quitter son pays.

— J'y ai réfléchi, mon père, répondit Livadia, et j'ai trouvé que, puisque j'avais désiré l'emmenner, elle n'avait pas besoin d'autre récompense.

Le Gaulois signale un criminel scandale contre lequel s'élèvent à Saint-Denis d'Anagnin protestations :

« Deux jeunes filles atteintes de la petite vérole ont été transportées, il y a six jours, à l'hôpital Saint-Denis, laïcisé, ainsi que nous l'avons dit, le 4 mars dernier.

» L'économe s'est adressé aux surveillantes qui remplacent les Sœurs, pour obtenir que l'une d'elles voulût bien soigner les deux malades, mais elles ont jugé le poste trop périlleux : aucune n'a voulu s'en charger.

» L'économe ne savait comment sortir de cette situation, quand, quelques heures plus tard, un mendiant, rongé par la maladie et mourant de faim, vint demander une soupe à l'hôpital.

» Idée sublime, l'économe lui offrit, en échange de la nourriture qui lui serait quotidiennement donnée, la charge d'infirmière auprès des deux jeunes filles, charge que le mendiant s'empressa d'accepter.

» Ainsi, grâce à la laïcisation, voilà un garçon de dix-neuf ans, un vagabond dont on ne connaît ni le passé, ni les instincts, ni la moralité, qui se trouve nuit et jour auprès de deux jeunes filles âgées l'une de dix-sept, et l'autre de dix-huit ans, que leur maladie a obligé de placer dans un pavillon isolé.

N'est-ce pas odieux, indigne, immoral ?

Lorsque autrefois les Sœurs de charité étaient chargées du service des malades, elles ne craignaient aucune maladie ; les saintes filles soignaient ces infortunés avec une abnégation et un dévouement admirables ; aujourd'hui les infirmiers laïques reculent devant le danger, et il faut avoir recours aux mendiants, aux vagabonds pour soigner des jeunes filles.

On a procédé avant-hier à l'embaumement de Madame la Comtesse de Chambord. La conclusion du rapport médical est que Madame a succombé à la maladie de cœur dont elle souffrait depuis si longtemps. On a de plus constaté la paralysie du côté gauche.

Aucune parole, aucune menace de M. de Bismarck n'a pu faire revenir le Reichstag sur sa décision, et cette assemblée a repoussé, par 145 voix de majorité, le projet de loi sur le monopole de l'alcool.

Cet échec de M. de Bismarck sera sensible au chancelier, emporté comme il l'est, rêvant sinon l'abolition du Reichstag, du moins de lui enlever tous les moyens de s'opposer aux projets de loi présentés par le gouvernement. Il n'est pas impossible qu'il médite quelque coup d'Etat contre les institutions, ou quelque expédition qui remettra entre ses mains une autorité sans contrôle.

Le Journal officiel publie les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> listes de souscription à l'Institut Pasteur ; elles s'élèvent à 30,754 fr. 05.

Le total général à ce jour est de 437,846 fr. 45.

Maintenant que le départ était décidé, maintenant qu'elle avait rompu ses liens avec le passé, Livadia se sentait envahie par la langueur morale. On ne lui avait point appris à résister aux penchants de sa nature, et chez elle le type russe se manifestait dans toute son intégrité. A l'exaltation succédait un rapide abattement, à l'ardeur du combat, à la flamme vive de la pensée, un découragement et comme un affaissement subits. Elle courait ainsi d'un extrême à l'autre avec la singulière mobilité de sa race. Elle était maintenant tout à ses rêveries, tout au sentiment douloureux de la séparation avec son pays et ses souvenirs d'enfance. Quand elle ne songeait pas, appuyée à la fenêtre, elle parcourait la maison en tous sens pour graver chaque chose en son esprit. Elle était souvent accompagnée de deux grands lévriers blancs, tachetés, qu'elle avait élevés.

La veille de son départ, elle sortit avec eux et les emmena dans les steppes. Elle était suivie d'une cigogne, oiseau respecté dans tous les pays slaves et que les poètes ont chantés à l'envi. La cigogne, à l'aspect songeur et triste, qui reste de longues heures perchée sur un pied dans l'attitude de la réflexion, marche sans bruit, avançant ses longues pattes dans les herbes, et s'envole à de grandes hauteurs pour y chercher les secrets des cieux, est bien l'oiseau de ces pays mélancoliques, et l'on comprend qu'il ait inspiré à la race

Le ruban du Mérite agricole vient d'être accordé à un ancien ministre de l'agriculture, M. Gomot, député du Puy-de-Dôme, qui occupa ce ministère pendant un mois sous M. Brisson.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que M. Méline, qui créa cet ordre, en fut lui-même décoré par M. Hervé-Mangon, son successeur ; le décret nommant M. Gomot est signé de M. Develle. Et ainsi de suite.

## REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a été faible pendant toute la dernière semaine : le 3 0/0 à 80.40, l'amortissable à 83.20. le 4 1/2 0/0 1883 à 108.90.

Le Crédit Foncier est à 1,348.75. Les prêts autorisés à la dernière séance du conseil atteignent environ 4 millions.

Les Obligations Foncières 1885 sont à 434.75. Ce prix exceptionnellement bas doit encourager les achats.

La Société Générale est à 451.25. Elle donne 12.50 de revenu net d'impôt, c'est-à-dire un rendement de 6 1/4 0/0.

Le marché financier se préoccupe à bon droit du prochain emprunt de 1,466 millions. Les capitalistes, grands et petits, se préparent à y prendre part, pour profiter du bas prix d'émission et réaliser une différence de quelques unités. Nous comprenons ces calculs et ces dispositions.

Mais il est une opération bien plus belle que l'emprunt que l'on prépare pour les capitalistes qui peuvent faire chaque année un prélèvement sur leur revenu. Si l'on venait dire à un homme de 25 ans, qui se préoccupe de l'avenir de sa jeune femme et de ses enfants nés ou à naître : Vous voulez former un patrimoine de 40,000 fr. pour votre famille, tenez, voilà un titre qui vous l'assure immédiatement. Il répondra certainement à cette proposition : Mais comment puis-je vous rembourser cette avance ? — Au moyen de 786 francs que vous paierez chaque année tant que vous vivrez.

Quel est l'homme sensé qui pourra repousser cette proposition ? C'est pour lui la fortune immédiate, créée comme par le coup de baguette d'une fée. S'il veut faire des placements successifs, il court des risques de perte du capital et des intérêts et il lui faut vingt-six ans — vous entendez bien, vingt-six ans — pour constituer le patrimoine de 40,000 fr. qui lui sont assurés immédiatement. Ce n'est pas tout : ces 40,000 fr. sont représentés par des rentes, par des immeubles, par des valeurs de premier ordre ; la sécurité du lendemain est garantie. L'esprit du père de famille est déchargé de toute préoccupation ; il n'a pas à courir des aventures pour tâcher de former une fortune qui est constituée de toutes pièces dès le premier jour.

On l'a deviné : c'est l'Assurance sur la Vie qui réalise cette merveilleuse opération financière. Elle l'emporte en avantage de toutes natures, sur les emprunts d'Etat, et elle peut être conclue à tout moment, aujourd'hui plutôt que demain. Des accidents, des maladies, des rencontres de trains peuvent vous arrêter au moment où vous vous y attendez le moins. Ces événements qui détruisent les œuvres financières les mieux organisées, ne font rien aux capitaux assurés par une Compagnie : ils fixent au contraire leur échéance et à ce moment si douloureux, ils sont la manna qui tombe du ciel sur une famille éplorée.

Que l'emprunt de demain ne fasse donc pas oublier l'assurance d'aujourd'hui aux hommes prévoyants. Suivant leurs revenus, qu'ils se hâtent de prendre une police de 10, de 20, de 30,000 fr. à une Compagnie française d'Assurances sur la Vie, de façon à faire en même temps une œuvre utile pour eux et pour l'industrie nationale.

La Banque d'Escompte est ferme à 465 fr. Cet établissement a des puissantes ressources et une excellente situation. Aussi verra-t-on coter le pair dans un avenir peu éloigné, car les Méridionaux comme les Immeubles de Paris entre autres opéra-

slave un attachement superstitieux. Heureux celui qui l'aperçoit le matin, au réveil, allongeant son grand cou sur le bord de l'eau ! Heureux celui qu'elle laisse approcher sans frayeur et qui peut caresser de la main son manteau noir et blanc ! Plus heureux encore celui dont elle choisit le toit pour se reposer après avoir longtemps tourné dans les airs avec ses compagnes en poussant de mystérieux appels !

L'une d'elles était venue depuis quelque temps s'abattre sur le château de Nelsor. La jeune fille l'avait vue, son imagination en avait été joyeuse ; elle l'avait attirée près d'elle à force de soins et de caresses, et l'oiseau s'était si bien habitué à elle, qu'il la suivait de loin dans ses longues courses à travers la prairie. Parfois, quand Livadia fatiguée s'asseyait sur un tertre arrondi, la cigogne, après avoir erré autour d'elle, s'envolait au-dessus de sa tête et faisait retentir ses grands cris sauvages ; elle traçait dans les airs d'immenses circuits, des détours sans fin, anneaux d'une trame invisible que la jeune fille suivait de l'œil en rêvant. C'était comme un génie qui planait sur sa tête, ce bruit d'ailes caressait ses songes. Puis, quand l'oiseau fatigué descendait lentement des régions célestes et venait se poser non loin d'elle en inclinant la tête, à demi caché par les herbes :

— Qui es-tu, lui disait-elle, devin mystérieux ?

(A suivre.)

tions dans lesquelles elle est fortement intéressée progressent à vue d'œil.

La Société des Dépôts et Comptes Courants est toujours demandée à 595 fr.

Le Crédit Lyonnais est à 517.50 coupon détaché.

Le Panama est tombé d'un seul coup de 470 à 433.75. On n'a cependant pas ménagé à M. de Lesseps les ovations et les drapeaux. Mais en dépit des réclames à outrance, la vérité se fait jour et l'opinion publique comprend que le canal ne peut être achevé pour 1889.

Les 6,000 obligations de la Brasserie de Diekirch, émises à 450 fr. et remboursables à 500 fr. elles rapportent 25 fr. nets d'impôts.

Les actions de Chemins de fer ont des cours plus mouvementés que d'habitude : le Nord est à 1,506.25, l'Orléans à 1,342.50.

## Nouvelles militaires.

### LES PERMUTATIONS DE RÉGIMENT.

D'après la France militaire, les mouvements de troupes dont nous avons donné hier la désignation n'auront lieu qu'après les grandes manœuvres d'automne. Toute autre version, dit-elle, « doit être considérée comme nulle et non avenue ».

### LES MILITAIRES VOYAGEANT ISOLÉMENT.

Le ministre de la guerre vient de prescrire de nouvelles mesures concernant les militaires voyageant isolément, afin d'éviter la perte ou la dissipation de l'argent affecté à leurs frais de voyage.

A l'avenir, un sous-officier devra accompagner à la gare du chemin de fer tout militaire voyageant isolément, prendre son ticket et le lui remettre au moment du départ du train.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### LES ADIEUX DE LA TROUPE D'OPÉRA.

En attendant la publication de notre compte rendu habituel, nous croyons devoir, dès aujourd'hui, dire quelques mots de la représentation d'hier, donnée devant une salle comble.

M. Jules Breton, qui faisait ses adieux au public saumurois en qualité d'impresario, a reçu, avant l'entrée du public, de la part de plusieurs habitués du théâtre, un fort bel objet d'art, en bronze massif, représentant un chanteur florentin s'accompagnant de la mandoline. C'était rendre un juste hommage à l'homme aussi sympathique qu'intelligent auquel nous avons dû tant de brillantes soirées ; nous ne pouvons que féliciter ceux qui ont eu l'heureuse inspiration d'offrir ce précieux souvenir à l'aimable et regretté directeur.

C'est M. Vincent, seconde basse, qui remplaçait M. Dechesne dans le Maître de chapelle. L'excellent artiste y a obtenu un vrai succès.

Le public a fait le meilleur accueil au grand divertissement annoncé, Rita, dont la musique est de M. de Romain. Nos confrères d'Angers n'avaient pas exagéré leurs éloges. A la chute du rideau, on a bissé le ballet et demandé le compositeur avec enthousiasme. M. de Romain, se trouvant à l'orchestre, s'est levé et a salué le public qui lui a fait une véritable ovation. Les charmantes danseuses ont été chaleureusement applaudies.

M. Goffoët étant indisposé, c'est M. Grandville, notre précédent ténor, qui est venu chanter le rôle d'Edgard. Sa voix semble fatiguée, mais il a cependant fort bien chanté le dernier acte.

Lucie de Lammermoor a été un très-grand succès pour M<sup>lle</sup> Félicie Arnaud ; l'acte de la Folie, notamment, lui a valu un triomphe complet. Certes, rarement le rôle de Lucie avait été tenu à Saumur avec une telle perfection. La voix de la cantatrice est réellement merveilleuse de souplesse et de fraîcheur, et elle excelle surtout dans les vocalises.

M. Dechesne nous a fait entendre une dernière fois son admirable organe dans le rôle d'Aston. On sait que le jeune baryton a signé un engagement à Paris où l'attend de nouveaux succès.

En résumé, magnifique soirée, qui a terminé dignement la saison théâtrale et la brillante direction de M. Jules Breton.

### LES ARRONDISSEMENTS PHYLOXÉRÉS

Voici, pour notre région, les arrondissements déclarés phylloxérés par le récent décret du 22 mars :

Maine-et-Loire. — Angers\*, Cholet\*, Saumur\*.

Indre-et-Loire. — Tours, Chinon, Loudun, Loches, Saumur\*, Angers\*, Niort, Bressuire, Sèvres (Deux-). — Niort, Bressuire, Melle, Parthenay.

Vendée. — La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte, les Sables-d'Olonne.

Vienne. — Poitiers, Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon.

L'astérisque placé après le nom indique que quelques points seulement de l'arrondissement sont atteints par les ravages de l'insecte.

Il y a en France cinquante-cinq départements qui sont phylloxérés, et sur ces cinquante-cinq départements, il n'y a que quinze arrondissements où il n'existe qu'un ou quelques points d'attaques. Le Maine-et-Loire, comme on vient de le voir, est dans ce nombre ; il comprend les arrondissements d'Angers, Cholet et Saumur.

### ANGERS.

La décoration du Mérite agricole a été conférée à M. Turc, pépiniériste-horticulteur à Angers, créateur d'un établissement d'horticulture important à Vienne (Australie).

### ELECTION SÉNATORIALE DES DEUX-SÈVRES

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans le département des Deux-Sèvres afin de pourvoir au remplacement de M. Goguet, sénateur républicain, décédé. Le nombre des inscrits était de 782 sur lesquels 778 ont pris part au vote. M. Garrau de Batzan, républicain, a été élu par 420 voix contre 354 obtenues par le candidat conservateur, M. Goguet avait été élu pour la première fois en janvier 1882 par 247 voix sur 424 votants.

### LES BREVETÉES

Voici ce qu'écrivait M. Maxime du Camp, l'Académie française, à propos des institutrices :

« La fureur des brevets fait une multitude de déclassées qui tombent dans la misère dans le vice.

» La moitié des institutrices aptes à la culture de l'éducation ou à diriger des classes de filles, tentent le pavé, frappent vainement de la main en porte, sont rebutées, tombent dans la misère ou, pour vivre, dans la dépravation. La mode s'y est mise dans le monde qui se grise de rhétorique, a horreur de l'outil et s' imagine qu'un diplôme timbré paraphé assure l'existence.

» Le résultat est facile à prévoir ; la jeune fille ne sait aucun état d'où elle peut tirer sa subsistance ; elle est institutrice, c'est son métier, mais le moindre grain de mil ferait son affaire, car elle ne peut utiliser sa science, elle n'en vit pas, elle en meurt ; les notions historiques ne donnent pas de pain et la solution des problèmes de géométrie ne paye pas le loyer.

» On m'a affirmé, et je le répète, que j'ai vu, avoir vérifié, qu'aujourd'hui dix mille institutrices, munies de brevets, avaient adressé la préfecture de la Seine des demandes de brevets, restant forcément sans réponse. Que se passera-t-il donc lorsque les lycées des filles auront versé leurs produits dans la population ?

» Que les parents apprennent donc à leurs filles des métiers sérieux à leurs jeunes filles, qu'elles gagnent du moins honorablement leur pain. Moins de brevetées, répétons-nous, plus d'ouvrières laborieuses et modestes.

### AVIS

M. Pointeau vient de terminer les nouveaux annuaires pour la région de l'Ouest (plus de 2,800 pages), et il publie maintenant une 2<sup>e</sup> édition de son annuaire général de Maine-et-Loire. Nous vous engageons les personnes qui ne l'ont pas sur cet ouvrage si utile à lui adresser leurs noms. Même invitation est adressée à celles qui vont changer de position ou de domicile ; elles sont priées de nous adresser le 24 juin prochain. L'intérêt de chacun est de figurer exactement dans le recueil qui rend tous les jours des services inappréciables.

### Un nouveau traitement du phylloxère

On écrit au Courrier du Jura :

« En ma qualité de propriétaire de vignes et de vignes hélas ! phylloxérées, je viens de recevoir une brochure qui

grand bruit dans le Mâconnais. Je vous demande la permission d'en entretenir vos lecteurs.

Le terrible insecte ravage leurs vignobles avec tant d'ardeur que si rien ne vient arrêter sa marche envahissante, il est dès maintenant facile de prévoir le jour fatal où les vins du Jura ne seront plus qu'un souvenir historique. A ce titre, la brochure que je viens de lire les intéressera. Elle préconise un procédé nouveau, peu coûteux et dont l'étude s'impose à tous les hommes qui veulent lutter contre ce fléau.

L'auteur de cette étude est M. l'abbé Laborier, curé de Saint-Gengoux-le-Royal, fixé depuis longues années, par l'exercice de son sacerdoce, au milieu d'une de ces contrées les plus cruellement éprouvées par le phylloxéra, ce digne et savant ecclésiastique se sentit vivement ému par les ruines qui s'accumulaient autour de lui. De là à chercher un remède à de si profondes misères, il n'y avait qu'un pas que sa charité évangélique lui fit rapidement franchir. Il voua désormais sa vie à l'étude du terrible insecte. Il l'a suivi laborieusement jour par jour, heure par heure pour ainsi dire, dans toute sa vie, dans toutes ses transformations, et c'est le résultat de tant d'études qu'il apporte aujourd'hui au public.

Au point de vue de la monographie du phylloxéra, sa brochure est fort curieuse et fort intéressante. D'une plume alerte et facile, d'un style sobre mais toujours clair et précis, il nous met au courant des mœurs de notre terrible adversaire. On assiste avec lui aux ravages journaliers causés par ces myriades de pucerons sur un cep de vigne. Je ne le suivrai pas, quelque envie que j'en aie, dans cette description qui m'entraînerait trop loin, et puis je veux laisser à vos lecteurs le plaisir de la prendre comme guide. Ils y gagneront à tous points de vue. J'ai hâte, du reste, d'arriver à la partie vraiment neuve de cette étude, à ce qui constitue en un mot la découverte de M. l'abbé Laborier.

Suivant lui, et après l'avoir lu, on est disposé à lui donner raison; les viticulteurs ont fait fausse route jusque-là, en s'occupant trop exclusivement des ravages exercés par le phylloxéra sur les racines et radicales de la vigne.

Si les observations qu'il nous communique sont exactes, ce travail souterrain de l'insecte ne serait que la conséquence de ravages autrement sérieux exercés sur la partie extérieure, sur la tête du cep. C'est par là qu'il commence son attaque, c'est là qu'il se loge tout d'abord, c'est sous l'écorce du jeune bois de deux ou trois ans, dans les zones du liber, sous la courbure des bras, afin de se garantir de l'humidité, qu'il établit sa première demeure, c'est là qu'il revient passer l'hiver, c'est là surtout qu'il se reproduit, et chose curieuse, c'est principalement pendant la mauvaise saison qu'a lieu la reproduction la plus redoutable. Nous allons voir pourquoi.

A sa grande stupéfaction, sur des souches phylloxérées arrachées pendant l'hiver, M. Laborier ne trouva aucun insecte vivant dans les racines, tous ceux qui y étaient res-

tés adhérents étaient morts. En revanche, ceux qui, plus avisés et plus prudents, avaient gagné la tête du cep, étaient là blottis sous l'écorce, dans les parties tendres du bois, pleins de vigueur et en plein travail de reproduction. Ce n'est, pensait-il, que lorsque les premières chaleurs du printemps ont essuyé les terres, lorsque la famille devenue trop nombreuse pour pouvoir trouver sa nourriture sur la tête de cep que, petit à petit, les insectes émigrent le long des racines.

« De là vient, dit l'auteur, que pendant la première opération des sèves, les racines en repos se reconstituent quelque peu; on remarque alors un effort du cep vers la vie, mais du 15 mai au 20 juin tout tombe et l'espoir disparaît. Le vigneron, qui a taillé et pioché, regarde d'un œil attristé tout son travail perdu. Les arbres ont repris le chemin des racines et s'y sont installés pour y exercer leurs affreuses piqures. »

Si cette observation est fondée, ce n'est donc plus vers les racines qu'il faut diriger le traitement. Il y a là, comme vous le voyez, un bouleversement complet de la méthode suivie jusqu'à présent.

Mais, comme le dit fort excellemment le savant ecclésiastique: « Un ennemi bien connu est à moitié vaincu. »

Aussi, après avoir expliqué le mal, s'empresse-t-il de nous indiquer le remède. Suivant lui, le traitement consiste en un badigeonnage de suif appliqué sur la tête des ceps, une fois chaque année à la fin de l'hiver avant les premiers mouvements de la sève. C'est-à-dire au moment où nous sommes. Voici la formule qu'il préconise :

1° Suif de bœuf, 50 0/0  
2° Graisse blanche de porc 50 0/0  
3° Acide phénique, 50 grammes par kilog. de suif employé.

Pour appliquer ce badigeon il a inventé un petit instrument qu'il appelle une suifeuse. Les frais du traitement sont peu élevés. Il les estime à 62 fr. par hectare pour une vigne de huit ans comptant 42,000 ceps à l'hectare.

Tenons-nous la véritable remède contre le fléau et allons-nous enfin pouvoir reconstituer nos pauvres vignes si malades? L'avenir seul peut répondre. Je ne suis pas assez compétent en la matière pour risquer un avis. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il y a là une étude sérieuse et honnête qui appelle forcément l'attention. La Société des Agriculteurs de France a jugé ainsi. Elle a mandaté auprès d'elle le curé de Saint-Gengoux, et après l'avoir entendu, elle a décidé qu'il y avait lieu de tenter des expériences. Elles auront lieu dans le Mâconnais. Une commission a été nommée pour les suivre. De nombreux propriétaires et vigneron sont actuellement en train d'appliquer ce traitement à leurs vignes malades. Le jour est donc prochain où nous serons fixés sur la valeur du procédé.

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes con-

serve de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'EPICERIE CENTRALE de Saumur. — Petits pois, 0 fr. 95 c. la boîte; — petits pois très-fins, 1 fr. 65; — extra fins, 4 fr. 80; — la 1/2 boîte, 0,60, 0,90 et 1 fr. — Haricots verts, la boîte, 0,95 c.; — extra fins, 1 fr. 50 c.; — la 1/2 boîte, 0,60 et 0,80. — La boîte peut être servie à 6 personnes.

### BIBLIOGRAPHIE

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée) gratis à toute personne qui en fera la demande.

En vente la 36<sup>e</sup> série.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 27 mars:

**TEXTE:** Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures: M. Helzel; *Martyre*, à l'Ambigu; La perte de l'Orégon; Russes au laboratoire de M. Pasteur; La fête des Brandons; *A Hunt Ball*, tableau de M. Stewart; M. Samuel Urrabieta-Vierge; M. Alfred Assollant. — *Récit d'un vieux paysan* (nouvelle), suite, par Pierre Gaël. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echechs. — Récréations de la famille.

**GRAVURES:** M. Pierre-Jules Helzel. — *Martyre*, à l'Ambigu. — Trente ans de Paris. — L'Orégon. — Les Russes au laboratoire de M. Pasteur. — Les Brandons. — M. Renan

posant dans l'atelier de M. Etienne Leroux. M. Samuel Urrabieta-Vierge. — M. Alfred Assollant. — *A Hunt Ball*, tableau de M. Stewart. — Echechs. — Rébus.

**ABONNEMENTS:** Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

La 53<sup>e</sup> série de **L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE** vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C<sup>o</sup>.

L'auteur y continue l'étude du Royaume de Saxe, commencée dans la série précédente.

Outre un plan de Dresde, quatre gravures ornent le texte: Une vue générale de Dresde, l'église Sainte-Marie à Dresde, l'étang des Cygnes et le quartier général à Leipzig.

### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Sommaire du n<sup>o</sup> 261. — (dimanche 28 mars). L'émeute légal. Le Parisien. La république n'a plus le sou. Contribuables, payez! La cour emmarguée. Les cendres. Le 18 mars, anniversaire de la Commune. Statistique politique. Le crachoir républicain.

**LA MÉDECINE RUSSE** est aussi énergique que simple; elle comprend deux médicaments dont les effets excitent l'admiration des grands docteurs français; ce sont les **PILULES** et les **DRAGÉES RUSSES**:

1° Les *Pilules Russes* constituent le meilleur purgatif du sang et le purgatif le plus doux et le plus rafraîchissant qu'il soit possible de trouver en France et à l'étranger. Elles combattent d'une manière certaine et rapide la constipation, les maladies de l'estomac, du foie et des intestins, les battements de cœur, les maux de tête, les migraines et les névralgies, la goutte et les rhumatismes.

2° Les *Dragées Russes* guérissent en quelques jours les personnes atteintes de maladies de poitrine, de laryngites, de maux de gorge, d'oppression, de bronchites, de coqueluches, de catarrhes, de rhumes négligés, de phthisie pulmonaire et de chlorose ou anémie.

Nous prévenons nos lecteurs que ces puissants remèdes se trouvent maintenant dans toutes les pharmacies de notre région de Saumur et à la *Pharmacie Continentale* de Paris à laquelle est confié le dépôt général pour la France, la Belgique et les colonies. Les **PILULES** et les **DRAGÉES RUSSES** sont envoyées franco par retour du courrier, contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste.

### Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 30 mars

**LE PETIT CHAPERON ROUGE**, opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de Serpette.

Mercredi 31 mars

Au bénéfice de M. STRELISKI, régisseur général. Avec le concours de M<sup>lle</sup> MARTINON, **FAUST**, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, musique de Gounod. Ballet sous la direction de M<sup>lle</sup> Papurello.

### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 28 Mars 1886.

Versements de 93 déposants (21 nouveaux), 43,421 fr. » c.  
Remboursements, 36,105 fr. 33 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### 17 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE

## SORCIER DE MONTSOREAU

Par J. DE CHATRAU-CHALONS.

Les deux ou trois meubles qui garnissaient la chambre furent ouverts. On n'y trouva rien.

Restaient deux coffres, rangés le long du mur. Le brigadier, en voulant les ouvrir, entendit un bruit sourd, une sorte de grouillement.

— Si vous avez absolument envie de voir ce qu'il y a dans ces coffres, dit le sorcier, je pourrai vous satisfaire.

Il donna un coup de pied dans les deux boîtes, d'où partirent aussitôt des sifflements furieux.

Ces coffres, ajouta-t-il, contiennent une centaine de vipères vivantes. C'est le produit de ma chasse d'un mois. Si je n'avais pas été arrêté, je les aurais portées cette semaine à Saumur.

— Il est inutile d'ouvrir ces coffres, dit le sénéchal. Brigadier, examinez donc le sol et voyez si l'on n'aurait pas creusé récemment dans quelque endroit.

Cet ordre parut vivement inquiéter Clair-de-Lune.

Le brigadier parcourut la chambre en tenant la chandelle à rase terre. Il ne remarqua rien.

Arrivé au lit, il le déplaça.

Le sorcier pâlit.

— Il y a là, dit le brigadier, après avoir examiné le sol, un endroit qui me paraît avoir été creusé.

Avec la pointe de son sabre il sonda le terrain. La lame ayant rencontré un corps dur, il enleva la terre, et au bout de quelques minutes il mit à découvert une boîte de fer blanc, qu'il présenta au sénéchal.

Cette boîte contenait des papiers, que le magistrat lut rapidement.

— Ces papiers, dit-il, en s'adressant au sorcier, nous apprennent que votre vrai nom est Pamproux et que vous avez été condamné au bannissement, pour complicité dans un crime de fabrication de fausse monnaie. Au lieu d'obéir à l'arrêt du parlement de Normandie qui vous a jugé, vous êtes venu vous cacher dans nos contrées sous un faux nom. Or, vous savez que, d'après les Ordonnances, tout individu condamné au bannissement, qui reste ou rentre en France, est, sur la simple constatation de son identité, livré au bourreau pour être pendu.

— Je sais cela, dit le sorcier. Il est fâcheux pour vous que vous ayez fait cette découverte.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que cette découverte vous coûtera cher.

— Oh! oh! Est-ce que, pour me punir de ma curiosité, vous auriez l'intention d'ameuter contre moi tous vos Esprits et de les engager à me faire quelque vilain tour?

— Prenez garde, Monsieur le sénéchal, en ce moment vous jouez avec le feu.

Le magistrat se mit à rire.

— Je vois, par une lettre que j'ai sous les yeux, dit-il, l'explication d'un fait qui avait paru très-extraordinaire aux époux Chablé. Ces braves gens m'ont rapporté que dans vos fameuses consultations, une voix, d'un timbre étrange et que vous disiez être celle des Esprits, répondait à vos questions. Vous exercez la profession de ventriloque et vous étiez attaché en cette qualité à une troupe de saltimbanques. Le bel art de la ventriloquie étant peu connu dans nos campagnes, je comprends, qu'à l'aide de ce truc ingénieux, vous ayez pu faire de nombreuses dupes. C'est en trompant ainsi les époux Chablé que vous êtes parvenu à leur extorquer une somme assez forte. Je vous le demande encore, qu'avez-vous fait de cet argent?

— Vous ne le saurez jamais.

— Alors la justice sera impitoyable pour vous. Dans peu de jours je vous livrerai au parlement qui a prononcé la peine du bannissement contre vous. Que Dieu ait pitié de votre âme!

— Vous me livrez! C'est ce que nous verrons! dit le sorcier, dont les yeux lançaient des

éclairs.

— Et qui m'en empêchera?

— Ecoutez! s'écria Clair-de-Lune, en étendant le bras vers le sud, où l'on entendait les éclats du tonnerre.

— Eh bien! Quel rapport la foudre peut-elle avoir avec votre situation?

— C'est elle qui vous empêchera de me livrer au bourreau!

— Cessez donc ces plaisanteries ridicules et qui ne sont pas dignes d'un homme sérieux.

Puis, s'adressant au brigadier:

— Nous allons partir, dit le sénéchal; demain nous reviendrons pour chercher l'argent des époux Chablé. Rassemblons ces papiers et remettons-les dans la boîte. Vous les déposerez au greffe à titre de pièces à conviction.

Tandis que le magistrat et le sous-officier s'occupaient de ramasser les papiers épars sur la table et de les replacer dans la boîte, le sorcier saisit une fiole, qui se trouvait sur son dressoir, et ouvrant les coffres où étaient les vipères, il y répandit le contenu de la bouteille. C'était du vitriol.

Tous les reptiles s'élançèrent dans la chambre en faisant entendre d'affreux sifflements. Rendus furieux par le liquide corrosif qui les avait atteints et entamait leur chair, ils bondissaient de tous côtés et mordaient avec rage les objets qu'ils rencontrèrent.

(A suivre.)

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE RATIER, EMILE.**

Par jugement en date du 29 mars 1886, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Ratier, Emile, négociant en grains, demeurant à Saumur; l'époque de l'ouverture de la faillite a été fixée provisoirement audit jour, 29 mars 1886;

M. Contard, Eugène, a été nommé juge-commissaire, et M. Bonneau, ancien greffier, syndic provisoire. (235) *Le Greffier, GAUTIER.*

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE VEUVE JOLY.**

Les créanciers de la faillite de la dame veuve Joly, marchand chapelier à Saumur, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le vendredi 2 avril 1886, à une heure du soir, pour la clôture du procès-verbal des vérifications, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés. (236) *Le Greffier, GAUTIER.*

Étude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

**EXTRAIT**

**D'un jugement de séparation de biens.**

D'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-six.

A la requête de M<sup>me</sup> Isabelle Weill, épouse de M. Isidore Stockmann, fourreur, actuellement en état de faillite, avec lequel elle demeure à Saumur, rue du Portail-Louis.

Demanderesse, ayant M<sup>e</sup> LE RAY pour avoué;

Contre: 1<sup>o</sup> M. Isidore Stockmann, sus-nommé; 2<sup>o</sup> M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, pris en qualité de syndic de la faillite de M. Stockmann;

Défendeurs, ayant M<sup>e</sup> LECOY pour avoué;

Il appert que: M<sup>me</sup> Stockmann a été déclarée séparée quant aux biens d'avec ledit sieur son mari.

Pour extrait dressé par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour M<sup>me</sup> Stockmann, sur sa demande.

Saumur, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-six. V. LE RAY.

**A VENDRE UN PIANO**

D'OCCASION. S'adresser à M<sup>me</sup> JOUFFRAULT, 57, rue d'Orléans, Saumur. (209)

MM. BARBIN-MORICET et COULON font savoir qu'à partir de ce jour ils vendront en détail:

La Métairie de la Couzinière, situées communes de Villebernier, de Saint-Lambert-des-Levés et d'Allonnes.

Pour plus amples renseignements, voir les placards. (238)

Étude de M<sup>e</sup> FOREST, notaire à Segré.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

En un ou plusieurs lots.

Au gré des acquéreurs,

**LA BELLE PROPRIÉTÉ**

DE

**Saint-Julien**

SITUÉE

Commune de Châtellais, près Segré, Traversée par la rivière l'Oudon.

Cette propriété comprend: Le château de Saint-Julien, construit en 1880, bâtiments de servitudes entièrement neufs, jardin, bosquets, prairies, parc et bois réservés; Et cinq fermes.

Le tout en un tenant, d'une contenance de 170 hectares.

On vendrait en même temps ou séparément plusieurs autres bonnes fermes à proximité de Saint-Julien.

Très-belle chasse.

S'adresser à M. FOREST, notaire à Segré. (217)

**GRANDS MAGASINS**

**Pour Commerce de Vins A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

Route de Rouen, à la Croix-Verte, Saumur.

Cellier à tenir 500 barriques, vastes greniers, cour, écurie, etc.

Ces bâtiments peuvent servir à toute exploitation.

Prix modéré.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DESCHAMPS, propriétaire à la Croix-Verte.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**APPARTEMENTS**

Situés au 2<sup>e</sup> étage, rue d'Orléans, 57.

S'adresser à M<sup>me</sup> JOUFFRAULT, qui les habite. (208)

**A VENDRE**

Cinq charretées de foin, première qualité.

S'adresser au bureau du journal.

**M. VERNERY**

Opticien à Pontivy,

A l'honneur d'informer le public de son arrivée en cette ville, où il sera visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, M. VERNERY est parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878.

Il possède un grand choix de montures-lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues.

Nouveaux pince-nez auto-fixe tenant très-bien sur tous les nez, et il est très-doux.

On fait toutes les réparations d'optique demandées. Entrée libre, hôtel de Londres, à Saumur, pour 15 jours seulement. (239)

**AVIS**

M. TREMBLAY, fabricant d'Eaux Gazeuses, rue du Portail-Louis, à Saumur, informe qu'il est le seul représentant autorisé sur la place de Saumur, pour la vente de l'excellente BIÈRE Ph. WEBER, de Tours, et que toutes commandes doivent lui être adressées directement pour éviter des retards dans les expéditions.

**MEUBLES NEUFS & D'OCCASION**

Ameublement.

**Emile BORET**

N° 13, rue Nationale, n° 13 SAUMUR

M<sup>me</sup> BORET, TAPISSIÈRE

Se charge tout particulièrement de Tapisserie à façon:

Rideaux, Tentures, Literie, etc.

**Offres et Demandes**

UN MÉNAGE sans enfant demande une place. Le mari, ancien militaire, soignerait des chevaux, et la femme est lingère et femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari jardinier, la femme pour soigner les volailles. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE un apprenti menuisier.

S'adresser au bureau du journal.

**A LA GLANEUSE**

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentieuse et une apprentie pour les Modes.

UN CULTIVATEUR, muni de bons certificats, demande une place comme cultivateur ou directeur de culture ou une garde. S'adresser au bureau du journal.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour. S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocaillier à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'une, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

**GUÉRISON CERTAINE**  
de RADICALE  
de TOUTES LES  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS,  
Psoriasis, Aéc, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le Traitement ne change  
nullement du travail; il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il produit  
une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LEMORMAND,  
MÉDECIN SPÉCIALISTE  
11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS**

**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 MARS 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 40	80 37	Est	798 75	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	511	518
3 % amortissable	83 35	83	Paris-Lyon-Méditerranée	1218 75	1220	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	516	Est	380	379
3 % (nouveau)			Midi	1145	1145	— 1865, 4 %	518	517	Midi	381 75	381 75
4 1/2 %	103 85	103 80	Nord	1520	1515	— 1869, 3 %	409	469 25	Nord	389	389
4 1/2 % (nouveau)	108 85	108 75	Orléans	1341 25	1340	— 1871, 8 %	398	397 1/2	Orléans	382	382
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	860	857 50	— 1875, 4 %	524	540	Ouest	382	382
Banque de France	4215	4230	Compagnie parisienne de Gaz	1515	1510	— 1876, 4 %	521 75	520	Paris-Lyon-Méditerranée	381 25	382
Société Générale	451 25	451 25	Canal de Suez	2098 75	2098 75	Bons de liquid. Ville de Paris	531	531	Paris-Bourbonnais	351	353
Comptoir d'escompte	985	985	C. gén. Transatlantique	475	470	Obligations communales 1879	455	450	Canal de Suez	594	594
Crédit Lyonnais	520	523 50	Russe 5 0/0 1870	98 25	97 50	Obligat. foncières 1879 3 %	458 50	456 25			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1337 50				Obligat. foncières 1883 3 %	370 50	371			
Crédit mobilier	217 50	210									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR												
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.	6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte								
9	13	matin, omnibus-mixte.	1	25	soir,	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 36	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 30	11 10	
2	32	express.	7	15	omnibus.	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 03	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		Port-Boulet	5 33	9 06	1 25	6 56	Port-Boulet	8 36	12 18	6 30	11 10	
3	32	omnibus.	8	15	(s'arrête à Angers).	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 13	11 10	
10	36																													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
3 heures	36 minutes du matin.	direct-mixte.	8	37	omnibus.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50						
9	31	express.	9	37		Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 19	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28						
13	48	soir, omnibus-mixte.	13	48		Lernay	7 02		2 11		8 51	Lernay	6 07	9 21		4 37		Argay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	2 52						
4	44		4	44		Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 56						
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)	7	4		Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun.	8 43	4 56						
10	34	express-poste.	10	34														Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 58						